



Compte rendu de la réunion trimestrielle de concertation des PTF du 22 mars 2006

Une réunion de concertation des Partenaires Techniques et Financiers représentés au Burkina Faso s'est tenue le mercredi 22 mars à partir de 15h30 dans la salle de réunion de la Délégation de la Commission européenne sur invitation du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), M. Charpentier Georg¹. Le coordonnateur du SNU a présenté à l'ensemble des participants l'ordre du jour qui fut adopté (cf. annexe 1).

Le coordonnateur du Système des Nations Unies a dressé un bilan sur l'état d'avancement du Secrétariat Technique pour l'Efficacité de l'Aide (STEA) mis en place par les partenaires techniques et financiers représentés au Burkina Faso. Madame Koulthoum Djamadar en poste actuellement à la Banque mondiale et précédemment Directrice Générale de la Coopération aux Comores a rejoint le secrétariat mi février. Le troisième cadre du secrétariat a été recruté et devrait prendre fonction à la mi avril. Les échanges qui ont suivi ce bilan sur la mise en place du STEA ont permis de discuter les prochaines échéances, à savoir la proposition d'ici la fin du mois de juin par le STEA d'un plan de travail à horizon de dix-huit mois :

- § Ce plan de travail devrait être présenté et discuté lors d'une prochaine réunion plénière de coordination et faire clairement apparaître la valeur ajoutée du STEA par rapport aux structures de concertation déjà existantes. Pour cela, le STEA devrait documenter les bonnes pratiques des donateurs en matière d'harmonisation et conseiller l'ensemble des donateurs dans ce domaine ;
- § Certains donateurs ont également insisté sur la nécessité pour le STEA d'établir une matrice des donateurs afin de mieux cerner les domaines d'intervention de la communauté du développement représentée au Burkina Faso ;
- § D'autres participants ont exprimé le souhait que les cadres du STEA puissent être associés à la mission d'évaluation du PDEB qui aura lieu à la fin du mois d'avril ;
- § Enfin, il a été demandé de faire circuler à nouveau les termes de référence qui définissent le STEA ainsi que les coordonnées des cadres travaillant pour le STEA (cf. annexe 2).

Nicolas Ponty (STEA, PNUD) a fait une présentation de l'atelier sur la déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide qui se tiendra les 28 et 29 mars à Bamako. L'objectif général de cet atelier est de réfléchir au suivi de la mise en œuvre sur le terrain des engagements pris par la communauté internationale lors des grands fora internationaux, notamment lors du forum sur l'harmonisation tenu à Rome en 2003, de la deuxième table ronde sur la gestion axée sur les résultats tenue à Marrakech (2004) et plus récemment du forum de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005). Participeront à cet atelier des représentants des pays partenaires de la zone Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest et des donateurs participants. Les objectifs spécifiques de cet atelier sont de :

- § Faciliter les échanges de vue et d'expérience entre donateurs et pays partenaires sur la problématique de l'efficacité de l'aide ;
- § Examiner de plus près les engagements de Paris et leur application au niveau d'un pays ;
- § Identifier les actions pratiques qui peuvent être prises sur le terrain ;
- § Aider les participants à comprendre le processus de suivi international des engagements de Paris ;
- § Mettre en place un mécanisme d'apprentissage et d'échanges entre pays.

¹ M. Tuoye Sie Antoine Marie, directeur de la Direction des Prévisions et Analyses Macroéconomiques (DPAM) représentait la Direction Générale de l'Economie et de la Planification à cette Réunion. M. Sebgo Laurent, Directeur Général de la Coopération, n'a pu participer à la réunion car en mission.

Le résultat attendu à l'issue de cet atelier est que la délégation de chaque pays partenaire puisse proposer à son gouvernement une feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris à Rome puis Paris par la communauté internationale.

Une équipe de l'unité harmonisation de la Banque mondiale, composée de Messieurs Henckes Christian et Quesnel Brice, sont intervenus sur le thème de l'harmonisation et de l'alignement. En un premier temps, l'expérience de plans d'action adoptés dans certains pays (Ghana, Vietnam, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Zambie) pour mettre en œuvre l'agenda de l'harmonisation et de l'alignement a été présentée. Puis, les présentateurs ont insisté dans le cas du Burkina Faso sur la nécessité d'adopter une approche progressive qui permette d'identifier les actions les plus pertinentes et d'adapter les engagements correspondant aux douze indicateurs de la déclaration de Paris au contexte burkinabé. Dans le domaine de l'appui au renforcement des capacités, l'harmonisation pourrait conduire les donateurs à désigner un unique interlocuteur par secteur. Les échanges qui ont suivi cette présentation ont permis de dégager les points suivants :

- § L'atelier de Bamako sur la mise en œuvre de la déclaration de Paris sera l'occasion de partager l'expérience du Burkina Faso qui semble insuffisamment connue ;
- § Les pays partenaires doivent sentir que les actions prises au nom de l'harmonisation et de l'alignement leur sont bénéfiques. Le plan d'actions pour la mise en œuvre de la déclaration de Paris doit reposer sur une connaissance des limites des modalités actuelles de la gestion de l'aide et de son coût en termes d'efficacité ;
- § Parallèlement à l'agenda de l'harmonisation et de l'alignement, le problème du renforcement des capacités doit être également abordé ;
- § La notion de plans d'actions a été débattue. Certains participants préférant retenir le terme de « plan de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris », afin de souligner que les donateurs et les pays partenaires ne partent pas de zéro. Pour d'autres donateurs, le terme programme de travail serait préférable car il permet de rappeler la dimension technique de l'harmonisation.

Le directeur de la DPAM, M. Tuoye Sié, a rappelé que le Burkina Faso avait déjà exprimé sa position sur l'agenda de l'harmonisation lors du forum tenu à Rome tenu en 2003.

M. Gerardus Gielen (Commission européenne) a ensuite présenté l'état d'avancement de la revue du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui est prévue pour se tenir le 20 avril 2006. Le calendrier est respecté malgré un léger retard initial consécutif à la tenue des élections présidentielles fin 2005. Ainsi, la première version du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2006-2008 est disponible. Les préoccupations des Partenaires Techniques et Financiers ont été discutées lors d'une rencontre avec le MEDEV le 13 février et portent notamment sur les points suivants :

- § La prise en compte des thèmes transversaux ;
- § La place de la société civile dans la revue en général et les Commissions sectorielles et thématiques (CST) en particulier ;
- § La meilleure prise en compte du dialogue sectoriel ;
- § Le choix de quelques thèmes pour la revue, parmi lesquels : le renforcement des capacités, la réforme de l'administration, la politique de décentralisation et de déconcentration, la lutte contre la corruption, le genre, l'accélération des OMD.

Par ailleurs, une réunion du secrétariat technique des PTF pour le suivi du CSLP s'est tenue le 24 février et a permis :

- § De faire le point sur la représentation et la participation des PTF au sein des différentes commissions. La participation effective des partenaires au sein des commissions sera appréciée après la revue et la répartition entre commissions pourrait être actualisée au vu de ce bilan ;
- § De dégager une méthodologie pour l'organisation des travaux des PTF dans les CST. Cette méthodologie a été rappelée en réunion. La note d'orientation porte sur la constitution d'un groupe de travail, la préparation des projets ou commentaires, la consultation des autres PTF, la consolidation des commentaires ou contributions et la participation aux réunions CST ;
- § De rappeler le rôle du Partenaire technique et financier chef de file dans les CST ;

§ D'inviter les PTF à transmettre l'information nécessaire à l'actualisation des différents mailing.

Enfin, le secrétariat technique a fait un travail d'analyse en recensant les ministères qui participent à chaque CST et les PTF qui assument la tâche de chef de file pour les différents secteurs. Le tableau résumant ces travaux a été distribué en séance.

M. Jean-Pierre Dekens, Chef de Section Développement Rural et Environnement à la Commission européenne a présenté l'initiative Global Platform Donor. Cette initiative constitue une alliance stratégique formée par 26 donateurs internationaux pour trouver une réponse spécifique à la déclaration sur l'harmonisation de l'aide dans le secteur du développement rural. Trois ambitions ont conduit à la mise en place de cette alliance :

- § faire un plaidoyer pour l'harmonisation de l'aide dans le secteur du développement rural ;
- § mettre en place un forum de discussion sur les politiques et stratégies en vue de faciliter l'harmonisation de l'aide pour le développement rural ;
- § contribuer au suivi du processus d'harmonisation.

Des études sont menées, ou ont été menées, dans le cadre de cette initiative Global Platform Donor dans quatre pays pilotes (Nicaragua, Cambodge, Burkina Faso, Tanzanie). Ces études répondent notamment aux questions suivantes :

- § que peut-on faire en matière d'harmonisation de l'aide dans le secteur du développement rural ?
- § l'environnement est-il favorable ?
- § comment les différentes institutions (bi- et multilatérales) au niveau du pays sont-elles appuyées par leurs sièges ?
- § comment les bailleurs doivent se comporter face à la nécessité de l'harmonisation de l'aide ?

Le Burkina Faso a été choisi comme pays pilote parce qu'il est perçu comme un pays performant en matière de mise en œuvre et de suivi du CSLP. Un atelier national se tiendra prochainement à Kaya. Y seront abordés les thèmes suivants : les outils de financement disponibles, la place de l'aide budgétaire dans le domaine du développement rural et l'implication du secteur privé et de la société civile dans ce secteur.

M. Nicolas Ponty (STEA, PNUD) a présenté l'initiative multidonateur «Cadre intégré» dont bénéficie le Burkina Faso depuis 2005. Cette initiative internationale, lancée en octobre 1997 par le Fonds Monétaire International (FMI), le Centre du Commerce International (CCI), la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la Banque mondiale, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), se fixe deux objectifs généraux :

- § Placer la politique commerciale au centre des plans de développement et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté ;
- § Faciliter la fourniture d'une assistance technique coordonnée au commerce.

Le cadre intégré constitue un processus en trois étapes :

- § Demande officielle du pays partenaire pour participer au processus Cadre Intégré ;
- § *Guichet 1* : étude Diagnostique sur l'intégration commerciale (EDIC), sous la houlette de la Banque mondiale, qui doit permettre d'identifier des domaines prioritaires d'intervention.
- § *Guichet 2* : gestion du fonds (un million de dollars sur trois ans) pour mener rapidement les actions identifiées par l'EDIC.

Le point focal national du cadre intégré au Burkina Faso est le Directeur général de la promotion du secteur privé (ministère du commerce). L'étude EDIC a été lancée en 2005 (équipe conduite par Phil English, BM) et devrait être finalisée en juin 2006 avant d'être validée d'ici l'automne lors d'un atelier national. Le guichet II pourrait être en place à la fin de l'année ou au plus tard début 2007. Il reste cependant à identifier le donateur chef de file de la coordination autour du cadre intégré. Les échanges ont permis de débattre de la place des Accords de Partenariat Economique avec l'initiative Cadre intégré.

Le coordonnateur du SNU a proposé la date du mercredi 21 juin 2006 pour la prochaine réunion des Partenaires Techniques et Financiers représentés au Burkina Faso.

Annexe 1 : Ordre du jour

- Introduction et point STEA (CR du SNU)
- Atelier Bamako (SNU)
- Présentation sur l'état de mise en œuvre de la déclaration de Paris (BM)
- Autres points d'information et divers
 - Point sur la revue CSLP (CE)
 - Global Platform Donor (CE)
 - Cadre Intégré (PNUD)
- Divers

Annexe 2 : cadres du STEA au 22 mars 2006

Koulthoum Djamar : Kdjamadar@worldbank.org

Nicolas Ponty : nicolas.ponty@undp.org